



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 Janvier 2019

18h00 : Accueil

19h30 : Ouverture de l'Assemblée générale

24 adhérents sont présents sur 37 que compte le club.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des rapports
- Vote
- Discussion générale
- Proposition de l'augmentation de l'adhésion au club et des stages proposés au CRE
- Tombola et agapes

Rapport moral et d'activité du Président :

Voir en annexe 1

Rapport financier du trésorier :

Voir en annexe 2

Vote :

Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

Discussions générales :

Introduction sur la nouvelle clause tarifaire du CRE

Comme je l'avais présenté tout à l'heure dans mon rapport moral, le Comité d'entreprise a introduit une nouvelle clause dans le contrat de partenariat que nous avons signé pour l'année 2019.

Aujourd'hui pour un premier stage ou un premier itinérant, les agents payeront respectivement 725€ ou 550€. Par contre pour toute nouvelle inscription à de nouveaux stages ou itinérants, les agents devront payer 790€ ou 610€, prix des stages que nous vendons au CRE.

Pour les pilotes, effectivement les conséquences ne sont pas financièrement négligeables.

Pour les pilotes s'inscrivant à des stages init. ou perf., le club avec 790€ vendu au CRE arrivait, pour 725€ payé par le stagiaire à couvrir les frais d'hébergement, d'école et de transport. Ce qui n'est plus évident aujourd'hui. En effet, les tarifs des écoles, des hébergements augmentent régulièrement. Néanmoins cela lui permettait de réaliser une petite marge qui contribuait au budget du club et qui servait à couvrir les frais de fonctionnement de celui-ci : Organisation AG, réunions club, entretien des biplaces, participations du club aux initiatives de pilotes type stages de sécurité ou sorties organisées, etc, etc.

Pour les pilotes inscrits sur les Itinérants, globalement, nous arrivions à couvrir pour 550€ tous les frais du séjour. La marge réalisée nous permettait également à la contribution du budget du club.

Avec cette clause pour les nouvelles inscriptions des pilotes, qu'elle doit être la politique du club ?

Suite à débat, il a été convenu et voté, pour l'année 2020, une augmentation de l'adhésion au club, qui passera de 25 à 30 € et de l'augmentation de 20€ de tous les stages proposés au CRE.

L'assemblée générale se termine.

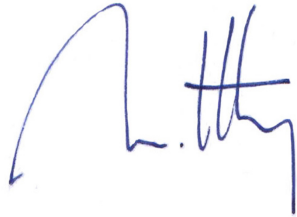
Tombola et agapes :

Ouverture de la tombola, puis la soirée continue avec grandes discussions et souvenirs de ses vols autour du buffet.

23h30 : Fin de l'Assemblée générale 2019

Le président :

Le secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping initial 'M' followed by a series of vertical and horizontal strokes that form a stylized name.

Annexe 1

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Bonsoir,

Merci de votre présence, présence qui, comme chaque année témoigne d'une certaine vitalité de notre club. Présence qui conforte aussi, malgré des défauts surement, toute l'équipe dirigeante qui a à cœur d'essayer de bien faire vivre notre club.

Notre ami Philippe n'étant pas là, je vais en son nom vous présenter le bilan des activités pour cette année écoulée. En même temps, cela me permet d'étoffer un peu mon rapport, auquel j'ai du mal à trouver inspiration au fil des années pour ne pas trop me répéter à chaque Assemblée.....Ah ! Ah ! message subliminale ?

Donc, pour ce bilan d'activités, nous pouvons souligner une belle participation :

Pour le stage biplace à Annecy, nous avons eu 5 personnes. 5 pilotes nous ont également accompagnés, notre logeuse en la circonstance pouvant tous ne recevoir.

Pour les stages Init/perf, à Annecy et Samoëns, nous avons eu 11 stages pour 9 pilotes.

En initiation nous avons accueilli 4 nouveaux stagiaires. 1 stagiaire nous a confirmé reconduire un nouveau stage pour cette année 2019.

Pour les itinérants : à Annecy, Samoëns, dans les dolomites et en Andalousie, nous avons eu 44 participations, pour 19 pilotes, RATP et extérieurs.

Globalement, nous pouvons noter que toutes ces activités se sont déroulées sans casse ni bobo, à l'exception toutefois, de votre serviteur qui a paradoxalement le moins voler. J'allais dire, et pour cause.

Je pensais me casser les pieds à présider le club,mais en fait non.....

Bon, un peu moins drôle, nous pouvons déplorer le malaise à l'issue de son vol d'une personne venue pour une découverte en vol biplace. Malaise certes après son vol, mais qui a certainement révélé une certaine fragilité de cette personne plutôt qu'une conséquence de ce vol. Bruno, le pilote, n'ayant pas effectué un vol particulièrement engagé ; et un passager plutôt ravi sitôt atterri avant que ne se manifestent ses premiers malaises.

En la circonstance, je voudrais remercier encore Alain qui nous a prêté son véhicule, à Philippe et moi-même, pour accompagner et permettre à l'épouse et aux enfants de cette personne de lui rendre visite à l'hôpital de Genève.

Maintenant, moins réjouissant pour les pilotes, et pour le club, dans une certaine mesure, nous voulons vous faire part d'une nouvelle clause introduite par le Comité d'entreprise dans le contrat que nous avons signé avec lui. En effet, maintenant, seulement sur la première inscription à un stage, les agents pourront bénéficier de la participation financière de celui-ci.

Concrètement, cela veut dire que pour un premier stage ou un premier itinérant, les agents payeront respectivement 725€ ou 550€. Par contre pour toute nouvelle inscription à de nouveaux stages ou itinérants, les agents devront payer 790€ ou 610€, prix des stages que nous vendons au CRE.

En revanche, nous avons pu négocier un budget « carburant et péage » revalorisé. De 1700€ l'année dernière, le budget passe à 2100€ pour 2019, ce qui n'est pas négligeable.

Pour info, notre budget « carburant et péage », toutes activités confondues s'élevait à 2548,51€ pour 2018.

Mais, tout à l'heure, après la lecture des rapports, je vous propose de revenir sur ce sujet lors de la discussion générale afin d'avoir votre point de vue sur d'éventuelles décisions à prendre afin de pérenniser les finances.

A votre écoute pour améliorer la vie du club, je termine mon intervention et avec le bureau nous souhaitons pour vous et pour notre club, une belle année de parapente, sinon plus belle que celle passée.

Annexe 2

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2018

Bilan comptable de l'année 2018 :

La balance comptable est négative de 191,27€

Cette récession de notre trésorerie s'explique:

Malgré la participation du CRE pour chaque inscrit à hauteur de 60 euros,

1. le prêt des véhicules ainsi que le budget péages et carburant,
2. l'application de la nouvelle règle de participation du club aux covoiturages, sont responsables de cette baisse de trésorerie.

Il est à noter une bonne implication cette année des participants aux itinérants en s'inscrivant par le CRE-RATP.

37 Adhésions au club : $37 \times 25 = 925€$.

Nous avons en fin d'exercice 14982,67 € euros en banque:

Nous avions 15174,04 € en début d'exercice: